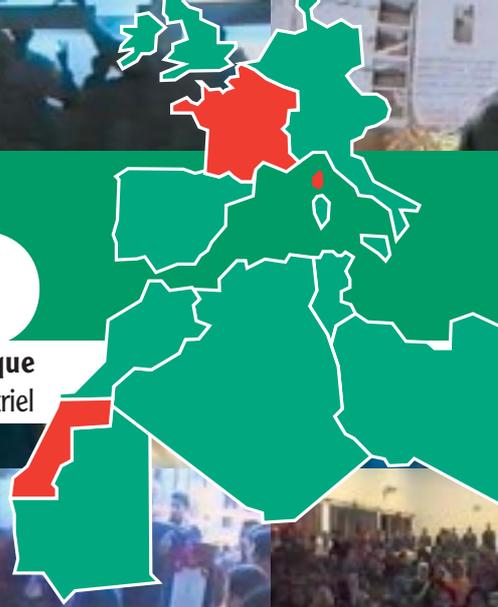


Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la République Arabe Sahraouie Démocratique
numéro 121 – janvier février mars 2003 – 3,5 € – trimestriel



De la création du Polisario aux combats d'aujourd'hui

Notre couverture témoigne de ce qui s'est passé dernièrement du 16 au 18 janvier 2003. Les étudiants sahraouis ont organisé à l'université d'Agadir trois journées sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental. On peut noter la participation de Mohamed Daddach.

L'Association des Amis de la RASD, en cette trentième année de lutte du Peuple sahraoui, appelle les partis, les associations, les citoyens qui ont manifesté leur attachement aux valeurs de paix et au respect des droits de l'homme et des peuples dans la période récente, à exprimer ce même attachement à défendre la dignité et l'intégrité des Sahraouis réprimés dans les zones occupées et le droit à l'autodétermination de tous les Sahraouis.



Les nouvelles de la RASD

09.01.2003

Tournée Baker

James Baker a affirmé que sa tournée actuelle dans la région vise à « *parvenir à une initiative permettant un règlement politique de la question du Sahara* ».

Alger

Évoquant la construction de l'Union du Maghreb arabe, Abdelaziz Bouteflika a précisé que celle-ci « *sera renforcée lorsque les aspirations du peuple sahraoui au libre exercice de son droit à l'autodétermination seront réalisées à travers la mise en œuvre impartiale du plan de règlement des Nations unies* ».

16.01.2003

Baker a été reçu pendant une heure par le président Mohamed Abdelaziz et les autorités sahraouies, à qui il a remis son plan de solution.

Pour le Front Polisario le nouveau plan présenté sous un titre trompeur de « *plan de paix pour l'autodétermination du peuple du Sahara occidental* », garde la même orientation et les mêmes objectifs que l'accord-cadre.

21.01.2003

Internationale Socialiste

Une délégation Sahraouie conduite par Mohamed Sidati, ministre Conseiller et membre du Secrétariat National du Front Polisario, a participé à la réunion du Conseil de l'IS à Rome. Une résolution sur le conflit du Sahara occidental a été adoptée qui réaffirme sans ambiguïté le soutien de l'Internationale Socialiste au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination tel qu'il est consigné dans le plan de paix et dans les accords de Houston.

Rapport du Secrétaire général, S/2003/59

Fait le bilan des 6 mois écoulés depuis l'adoption de la résolution 1429.

La poursuite de l'archivage électronique des données de la commission d'identification, des opérations de déminage des deux côtés des murs, la libération par le Front Polisario de 216 prisonniers de guerre marocains en 2002, une demande de libération rapide des 1260 restants, le voyage de Mohamed Daddach en Norvège. Un sérieux problème évoqué : l'insuffisance de l'aide humanitaire.

23.01.2003

Prolongation du mandat de la MINURSO

23/28.01.2003

Une délégation de la Coordination espagnole des associations de solidarité avec le peuple sahraoui Sahraouis participe au Forum social mondial de Porto Alegre.

25/27.01.2003

Algérie-Espagne

Création d'une fondation algéro-espagnole de solidarité avec le peuple sahraoui.

28.01.2003

Colloque à Paris

Une réunion débat a réuni dans les locaux de l'Assemblée

le Front Polisario 30 ans de lutte du peuple Sahraoui

par Mohammed Habiballah

Ce 20 mai 2003, trois décennies se seront écoulées depuis le déclenchement de la lutte armée contre l'occupant espagnol. La première opération militaire du Front Polisario s'était effectuée contre un poste militaire espagnol à Khanga, au cœur du Sahara occidental. Avec cette action le peuple sahraoui est entré dans une nouvelle phase pour conquérir ses droits légitimes à l'autodétermination et à l'indépendance et ce conformément à la légalité internationale. Durant ces trois décennies, le peuple sahraoui a été en mesure d'atteindre de nombreuses réalisations. Pour obtenir de tels objectifs, nous avons dû consentir à d'énormes sacrifices, en vies humaines et en moyens matériels.

Parmi les réalisations du peuple sahraoui durant ces trente années :

- Création d'un large front national contre l'occupant espagnol pour l'indépendance du Sahara occidental. Les manifestations populaires lors de l'accueil de la visite de l'ONU, sous la présidence de feu Simon Aké, en avril mai 1975.
- Libération d'une grande partie du territoire national de l'occupant espagnol.
- Proclamation de la République Sahraouie pour combler le vide juridique créé par la trahison du gouvernement espagnol avec la signature des « *Accords de Madrid* » ayant pour objectif la répartition du territoire sahraoui entre le Royaume du Maroc et la République Islamique de Mauritanie.
- Organisation de la résistance armée tout en sécurisant les populations civiles contraintes à fuir devant la barbarie de l'agression des nouveaux occupants.
- Chute du régime de Ould Dadah et Retrait de la Mauritanie de zones qu'elle a occupées, grâce à notre lutte héroïque.
- La République Sahraouie prend sa place comme membre à part entière au sein de l'Organisation de l'Unité Africaine. La RASD et le Front Polisario sont reconnus par de nombreux états à travers le monde et entretiennent avec eux des relations diplomatiques et de coopération.
- Acceptation du Plan de Paix de l'ONU et de l'OUA en vertu duquel les deux organisations internationales se chargent d'organiser un referendum d'autodétermination démocratique et transparent, hors de toute pression administrative ou militaire.
- Signature avec le royaume du Maroc de l'entrée en vigueur du cessez-le-feu à partir du 6 septembre 1991.
- Succès de la diplomatie sahraouie qui a su, en peu de temps, démontrer la crédibilité et la représentativité du Front Polisario comme représentant légitime et unique du peuple sahraoui.

Mise en œuvre d'objectifs politiques et sociaux :

- Établissement d'un régime républicain basé sur le principe de séparation des pouvoirs. Tout le peuple a participé à la construction des institutions de notre état.
- Généralisation des enseignements primaire et secondaire pour toutes et tous, ce qui a favorisé la formation des cadres sahraouis dans de multiples domaines : médecine, enseignement, personnel administratif, etc.

– Donner un rôle prépondérant à la femme qui participe activement à la gestion politique, sociale, culturelle et économique du pays.

– Consolidation de l'appartenance de tous les Sahraouis à une nation unie et indivisible aussi bien dans les zones occupées, les zones libérées, et en exil (en Algérie, Mauritanie, Espagne et France).

Néanmoins, la situation du peuple sahraoui est toujours préoccupante. En effet, le territoire sahraoui est divisé par un mur de 2 500 km et tout un peuple est soumis à une séparation forcée. La jeunesse sahraouie ne voit pas la fin du tunnel. Faut-il, pour autant, désespérer de cette situation? Trois décennies c'est beaucoup dans la vie d'une personne mais ne représente qu'un temps très court dans l'histoire d'un peuple engagé corps et âme dans une lutte noble pour reconquérir son bien le plus cher: sa Liberté. Fort heureusement, les exemples ne manquent pas, bien des murs ont dû s'écrouler et bien des peuples ont pu reprendre leur destinée en main. L'exemple le plus proche de notre situation étant celui de la République du Timor oriental.

Il est légitime de rappeler, à tous les Sahraouis ainsi qu'à toutes celles et tous ceux qui soutiennent cette cause juste, que les deux tiers du territoire sahraoui se trouvent soumis à un énorme dispositif militaire et policier, fort de 180 000 soldats, policiers et forces auxiliaires qui font régner un climat de peur et répriment durement toute expression contraire à la thèse de la marocanité du Sahara occidental.

Il faut également souligner que le peuple sahraoui attendait bien davantage des gouvernements français successifs. En effet, nous sommes sûrs que la France, berceau des droits de l'homme et de la démocratie, aurait tout à gagner à défendre la légalité internationale dans ce dossier du Sahara occidental. Plutôt que de fermer les yeux sur le caractère annexionniste des positions marocaines, la France devrait, dans l'intérêt bien compris de tous les peuples du Maghreb, aider le Peuple Sahraoui à exercer pleinement, conformément à la légalité internationale, son droit à vivre libre son droit à l'autodétermination et à l'indépendance!

Hommage à l'Association des Amis de la RASD

Le 14 février 1976, jour de la création de l'Association des Amis du peuple sahraoui en France, demeure une date mémorial dans la pensée et l'action des Sahraouis. En témoigne entre autres son organe, Sahara Info, dont le n° 1, daté du 19 février 1976, stipule, dans sa première page que « *le But de l'Association les Amis du peuple Sahraoui est d'aider par tous les moyens à la rencontre des Français et des Sahraouis, de faire connaître dans l'opinion publique, les événements qui marquent la vie de ce peuple... Nous luttons jusqu'au jour où le peuple sahraoui sera totalement indépendant et libre* ».

Depuis cette date, les activités de l'Association des Amis de la RASD continuent à sensibiliser les Citoyens français, à solliciter les associations, députés, pouvoirs publics, les instances européennes pour que justice soit rendue au peuple Sahraoui. Si cette honorable association fut consciente, dès 1976, d'un « *programme immense* », en vue de l'autodétermination du peuple Sahraoui, son accompagnement social, juridique, et amical, durant vingt-sept ans, que ce soit en faveur des réfugiés sahraouis vivant dans les campements sahraouis de Tindouf ou les résidents Sahraouis des territoires occupés par les forces marocaines, demeurent les signes d'une solidarité sûre et durable.

À partir de ces faits j'exprime, au nom de la République Sahraouie, à M. le Président de l'Association des Amis de la RASD, Francis Jacob, à sa Secrétaire générale M^{me} Régine Villemont, ainsi, qu'à tous les membres nationaux et régionaux de l'association, ma plus haute considération.

Paris, le 10 avril 2003

Mohammed Habiballah, Représentant du Front Polisario en France.

Nationale française un nombreux public autour du thème « *Sahara occidental, une question de décolonisation non résolue, quels enjeux?* »

30.01.2003

Résolution du Conseil de sécurité S/RES/1429.

30.01.2003

Parlement britannique

La « *Early Day Motion* » déposée au parlement britannique en décembre dernier, compte en ce moment 94 signatures.

30.01.2003

Maroc-Espagne

Après quinze mois de crise, le Maroc et l'Espagne renouent leurs relations diplomatiques et annoncent le retour de leurs ambassadeurs. La ministre des affaires étrangères espagnole, Ana Palacio, a été reçue en audience par le roi du Maroc, Mohammed VI.

03/04.02.2003

Mohamed Abdelaziz participe au premier sommet extraordinaire de l'Union Africaine (UA) à Addis Abeba.

06/07.02.2003

Rigoberta Menchu, prix Nobel de la Paix, est en visite dans les campements de réfugiés.

Alger-Rabat

Abdelaziz Belkhadem, ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, effectue une visite de travail de deux jours à Rabat. Au sujet du Sahara, il a rappelé, selon APS, « *que la communauté internationale s'est investie dans sa solution en conformité avec la légalité internationale* », faisant part de la conviction de l'Algérie que c'est « *le rapprochement entre nos deux pays - et non pas leur éloignement - qui est de nature à aider au succès des efforts des Nations unies à travers la personne de M. James Baker* ». M. Belkhadem a affirmé que « *les dirigeants actuels au plus haut niveau de toutes les parties intéressées et concernées peuvent transcender la conjoncture pour faire l'histoire* ».

10.02.2003

Le Front Polisario a annoncé la libération de 100 prisonniers de guerre marocains à l'occasion de l'Aid Al Adha et à la demande du président du Gouvernement espagnol. La France « *considère que, conformément au droit humanitaire international, le Front Polisario doit poursuivre et procéder à la libération de tous les prisonniers de guerre marocains. Elle est attachée par ailleurs à agir pour résoudre l'ensemble des aspects humanitaires du conflit du Sahara occidental, qui doivent être distingués de la recherche d'une solution politique.* »

14.02.2003

L'entreprise norvégienne TGS-Nopec a été chargée par les compagnies pétrolières Kerr-McGee et TotalFinaElf de procéder à des recherches sismiques au large des côtes du Sahara occidental.

L'implication de TGS-Nopec dans une opération dont la légalité est contestée, a suscité un mouvement de désapprobation en Norvège.

Dans le cadre d'une conférence sur la responsabilité sociale et l'éthique des placements financiers, le vice-ministre norvégien des Affaires étrangères Helgesen a critiqué l'entre-

prise TGS-Nopec pour ses activités au Sahara occidental. Il a exposé la position du gouvernement norvégien, qui va plus loin que l'avis de droit du conseiller de l'ONU Corell (S/2002/161). « *Dans des questions de souveraineté de cet ordre, la position norvégienne officielle est que nous ne pouvons pas distinguer l'exploration de l'exploitation des ressources pétrolières et qu'une telle distinction n'est pas faite dans le traité de la mer.* »

Corell avait insisté sur la différence entre exploration et exploitation des hydrocarbures, estimant que seule cette dernière pouvait violer effectivement les intérêts d'un peuple en attente de son autodétermination sous les auspices des Nations unies, mais il n'avait pas reconnu au Maroc le statut de puissance administrante.

TGS-Nopec a terminé 15 000 km² de recherches sismiques 2D en eau profonde pour Kerr-McGee et TotalFinaElf, annonçant que les résultats seront disponibles dans quatre mois.

14.02.2003

Allemagne

La fraction parlementaire du Parti libéral allemand a déposé une motion au Bundestag (parlement) qui demande d'agir en faveur de la mise en œuvre du plan de paix et pour une solution du conflit du Sahara occidental.

22.02.2003

Réuni en session extraordinaire sous la présidence du Président de la République, le Secrétariat National du Front Polisario a réitéré son attachement à l'exercice, par le peuple sahraoui, de son droit à l'autodétermination, conformément à la doctrine des Nations Unies.

24.02.2003

Marathon du Sahara

300 athlètes provenant de nombreux pays se sont déplacés aux campements de réfugiés pour participer à quatre courses : marathon, semi-marathon, 10 km et 5 km.

Le marathon a été gagné par l'Espagnol Jorge Aubeso Martinez, champion d'Espagne des 100 km.

26.02.2003

Rapatriement de 100 prisonniers de guerre marocains

Le CICR s'est félicité de ce geste mais reste préoccupé par le sort des 1 160 Marocains encore détenus et a réitéré son appel pour qu'ils soient libérés. Le président du CRS a appelé le CICR à montrer la même préoccupation pour le sort des 150 prisonniers de guerre sahraouis et pour les 526 disparus.

27.02.2003

27^e anniversaire de la RASD.

22/25.02.2003

13^e sommet du Mouvement des Non-Alignés, Kuala Lumpur « *réitérent le soutien du Mouvement des Non-Alignés aux efforts des Nations unies pour organiser et superviser un référendum libre, impartial et régulier en accord avec le plan de paix, les accords de Houston et les résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée, ou toute autre solution politique en accord avec les parties et conformes à la Charte des Nations unies.* »

02/08.03.2003

La compagnie norvégienne de recherche sismique TGS-

Sahara occidental, un problème de décolonisation non résolu, quels enjeux ?

Une assistance nombreuse, quatre-vingts personnes, élus locaux et parlementaires, responsables associatifs, parlementaires européens, réunie ce 28 janvier 2003 à l'Assemblée Nationale par le Front Polisario et l'Association des Amis de la RASD, a débattu du thème « *Sahara occidental, un problème de décolonisation non résolu, quels enjeux ?* ».

Monsieur Daniel Paul, député de Seine Maritime qui invitait à cette réunion, a situé clairement le débat en soulignant la nécessité de réponses conformes au droit qui prennent en compte les aspirations des peuples dans un monde « *instable, dangereux et contradictoire* ». Pour lui, comme pour les autres intervenants, la crédibilité de l'ONU est en cause comme celle de la Communauté Européenne. En effet, la pression sur les Sahraouis est très forte afin qu'ils acceptent les propositions d'autonomie, ce qui bafouerait leur droit à décider de leur avenir, et par là même, bafouerait l'autorité de l'ONU. Pour conclure, Daniel Paul appelle au développement du soutien et de la solidarité afin de constituer en France et en Europe un rapport de forces favorable à la paix et à l'application du droit à l'autodétermination du Peuple Sahraoui.

Monsieur Ahmed Baba Miské s'est appliqué à démonter le piège du Sahara occidental pour le Maroc, invitant ses dirigeants et son peuple à davantage de sagesse et de raison pour construire l'avenir du Maghreb respectueux de tous ses peuples. Il a rappelé les intellectuels maghrébins à prendre des initiatives de paix.

Mohamed Sidati, ministre conseiller de la RASD et représentant le Front Polisario en Europe, a réagi aux dernières propositions de James Baker et au dernier rapport du Secrétaire Général. Les retouches proposées par James Baker à l'accord-cadre sont si minimes qu'elles ne modifient en rien l'ancien « *modèle 3^e voie* ». Il reste que les Nations Unies ont l'obligation d'organiser un référendum.

Margot Kessler et Yasmine Boudjenah, parlementaires européennes, présidente et membre active de l'intergroupe d'amitié, ont dit la nécessité pour l'Europe de promouvoir une position commune, conforme au droit. Elles ont regretté l'effet d'entraînement négatif de la position française et les facilités qui conduisent à entériner le fait accompli (ainsi les prochains accords de pêche qui vont être signés entre l'Union Européenne et le Maroc incluent de fait les eaux territoriales du Sahara occidental).

Danièle Bidart, sénatrice, s'est félicitée des récentes positions de la diplomatie française, ferme sur ses valeurs et ses principes, s'opposant aux positions va-t-en-guerre à tout prix et défendant le rôle des Nations Unies et du Conseil de Sécurité. Elle a plaidé pour que de telles valeurs soient défendues dans tous les cas et en particulier dans celui du Sahara occidental.

Monsieur Mahrèze Lamari, président du comité algérien de solidarité, a exprimé avec émotion son soutien, celui de son pays, se réjouissant de la tenue d'une telle réunion à Paris.

Plusieurs villes et leurs élus étaient présents dans la salle, à noter entre autres Figeac, Gonfreville l'Orcher, Le Mans, Rezé et Vitry sur Seine.

Plusieurs parlementaires étaient excusés : Jacques Floch, François Lamy, Michel Diefenbacher, M^{me} Rodrigo, Sylvie Andrieux Baquet, Guy Lengagne, Jacques Godfrain, Jean Bardet, Jacques Remiller, Jean-Marc Ayrault, Didier Mathus, Jacques Barrot.



Daniel Paul, est Député de Seine Maritime et il était Président du groupe d'étude sur le Sahara occidental lors du précédent mandat.

Ce 28 janvier, à l'Assemblée Nationale, il débuta nos travaux par cette déclaration :

- « Dans un monde instable, dangereux, contradictoire il est indispensable de :
- Formuler des réponses justes, démocratiques qui prennent en compte les aspirations populaires.
 - De veiller à ne pas développer un sentiment d'injustice en traitant de manière différente les conflits.

On remarque en même temps que les volontés hégémoniques sont de plus en plus mises en cause par les peuples.

Il faut également constater la persistance de conflits aux portes de l'Europe – Balkans, Chypre, Moyent Orient, Sahara occidental – alors que l'Europe comme la France ont intérêt à une méditerranée où règne la paix et remarquer que tout conflit non ou mal résolu porte en germe des risques de développement imprévisibles.

Dans le cas du Sahara occidental, la crédibilité de l'ONU, comme celle de la Communauté Européenne est en cause. Le droit des peuples ne se divise pas.

Au moment où l'ONU est confrontée à des décisions – y compris sur les suites à donner à cette question – la réflexion, ce soir, est importante pour poursuivre la solidarité, la constitution d'un rapport de forces favorable à la paix et à une bonne réponse à la revendication juste du peuple Sahraoui. »



Nopec a décidé de renoncer à toute recherche sismique future dans les eaux territoriales sahraouies.

D'autre part, la société australienne Fusion Oil & Gas, chargée par le gouvernement sahraoui d'analyser les données d'explorations antérieures, a remis cette semaine ses résultats. Ceux-ci concluent à l'existence de champs pétroliers commercialement intéressants dans les eaux territoriales du Sahara occidental.

01.03.2003

Question à Chirac à la veille de sa visite en Algérie au sujet de la position française sur la question du Sahara occidental.

03/07.03.2003

Le Conseil exécutif de l'UA, réuni à N'Djamena a estimé que le Plan de règlement onusien en vigueur au Sahara occidental est « l'unique voie de règlement jusqu'ici acceptée par le Maroc et le Front Polisario et grâce à laquelle beaucoup de travail a été accompli par la Minurso au cours des années passées ».

05/08.03.2003

Lors du 6^e congrès de l'European Community Organisation of Socialist Youth/Jeunesses socialistes européennes, qui a eu lieu en Suède et auquel l'Union de la jeunesse sahraouie Ujsario a participé, une résolution en faveur du droit à l'autodétermination au Sahara occidental a été adoptée à l'unanimité.

10.03.2003

Le général en retraite et ancien ministre de la défense algérien Khaled Nezzar, a tenu des propos provocateurs sur le conflit du Sahara occidental. Il s'est exprimé « à titre personnel » en faveur d'une solution politique, avançant que « l'Algérie n'avait pas besoin d'un nouvel état à ses frontières », et que « la création de l'espace maghrébin » permettrait de sortir de l'impasse.

L'écho médiatique a été très important. Applaudissements au Maroc, réprobation quasi unanime en Algérie.

20/21.03.2003

Une conférence internationale sur le conflit du Sahara occidental s'est ouverte à Rome, sur le thème « *Analyse du conflit du Sahara occidental, un dialogue possible ?* ».

19.03.2003

Lettre du secrétaire général au président du Conseil de sécurité (S/2003/341). « *Je propose de reporter la soumission de mon rapport au Conseil de sécurité au 19 mai 2003 et d'autoriser une prorogation technique du mandat de la MINURSO jusqu'au 31 mai 2003.* »

25.03.2003

Par sa résolution 1469 (2003), le Conseil de sécurité a prorogé le mandat de la MINURSO de deux mois, soit jusqu'au 31 mai 2003.

27.03.2003

Le Maroc rejette le plan Baker.



Quelles initiatives l'Europe pourrait-elle prendre pour favoriser et accompagner le retour de la paix au Sahara occidental et la construction du Maghreb ?

par Yasmine Boudjenah

Avant de parler des initiatives à susciter, favoriser, encourager, je voudrais faire le point de l'attitude actuelle de l'Union Européenne.

L'Union européenne est présente sur le terrain humanitaire : en complémentarité avec les activités du Programme Alimentaire Mondial (PAM) et du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), c'est l'office européen pour l'aide humanitaire, ECHO, qui assure depuis 1996 l'assistance humanitaire auprès des réfugiés sahraouis au niveau européen. 20 millions d'euros ont été dépensés au cours de la période 1999-2001.

Cette aide est toujours plus que nécessaire, d'autant que le PAM a fait des annonces selon lesquelles le programme d'assistance humanitaire lancé en mai 2002 pour une durée de deux ans n'avait recueilli que 10 % des financements à ce jour. Or, il y a déjà un « déficit » de ressources nécessaires pour approvisionner en vivres les populations réfugiées.

Le Rapport de Kofi Annan au Conseil de Sécurité parle ainsi de « périodes de pénurie et de la hausse du taux de malnutrition tout au long de l'année 2002 ». On sait que les médicaments manquent également. En juillet 2002, ECHO a lancé un programme d'aide aux camps de réfugiés, d'une durée de 15 mois et d'un montant de 14 millions d'euros.

Des institutions, mais aussi nombre d'ONG européennes coopèrent sur place. Elles apportent aussi une solidarité profondément humaine et politique. Au plan politique justement ; la caractéristique est qu'il n'y a pas de position commune ferme et encore moins malheureusement pour soutenir l'ONU. Je cite pour exemple les propos de Javier Solana (Haut Représentant pour la PESC) : « *les divergences sont si importantes que ce n'est pas la peine d'insister là-dessus* ». À côté de cette absence d'engagement, on peut même parler de « d'activisme » de certains États membres – au premier rang desquels la France – pour ménager voir défendre les intérêts marocains : « *Priorité à la recherche d'une solution politique entre les parties et à la levée des obstacles* » comme me l'avait répondu le ministre Hubert Védrine.

Même si, et il faut le souligner, une déclaration de la Présidence du Conseil en décembre 1998 évoquait « *la tenue d'un référendum libre, régulier et impartial d'autodétermination du peuple du Sahara occidental* ».

Dans les faits, c'est l'acceptation et l'entérinement du fait accompli : il en est ainsi de l'accord de pêche signé récemment entre le Maroc et l'UE, après des mois de blocage, et qui englobe les eaux territoriales sahraouies.

L'envoi et la vente d'armes régulièrement par certains États membres. Je pense par exemple aux révélations en Grande-Bretagne à propos de la vente de Mirages et de pièces pour canon : transaction illégale au regard du Code de conduite de l'UE sur les exportations d'armes, qui interdit la vente en direction des zones en conflit.

Le contexte sur fond de rivalités UE / USA :

– Les perspectives pétrolières de gisements off-shore dans les eaux territoriales sahraouies sont convoitées tant par des firmes américaines que françaises.

– Commercialement, l'accord de libre-échange dont les négociations viennent de s'ouvrir entre les USA et le Maroc pourrait accorder à ce dernier le statut de premier pays du continent africain à « *bénéficier* » d'un système de libre-échange avec les États-Unis (après le Canada, le Mexique, la Jordanie et Israël). Les Américains s'intéressent beaucoup au Maghreb ; l'Algérie est évidemment une pièce maîtresse dans le dispositif qu'ils chercheraient à contrôler.

L'objectif des États-Unis ne serait-il donc pas – James Baker en serait-il chargé? – de faire accepter une solution favorable au Maroc, ou un gel du conflit au prétexte de « ménager » à la fois l'Algérie et le Maroc? Quoi qu'il en soit, tout cela sans aucune prise en compte des aspirations et des droits du peuple sahraoui.

La question reste donc posée: l'ONU est-elle résolue à régler définitivement le dernier cas de décolonisation en Afrique? Les Sahraouis ont besoin – bien légitimement – de croire dans l'efficacité des décisions internationales. Il en va de la crédibilité des Nations Unies. L'attente est forte d'un positionnement clair de l'Europe, On le mesure encore plus lorsqu'on se rend auprès des réfugiés.

Va-t-elle cautionner une solution favorable au Maroc, à travers l'Accord-cadre, même remanié?

Va-t-elle cautionner le statu quo?

Les deux « solutions » seraient alors lourdes de dangers et de souffrances, tant pour les Sahraouis des Territoires occupés que pour celles et ceux vivant dans les camps de réfugiés.

L'Union européenne pourrait au contraire jouer un rôle profondément utile et constructif. Principal bailleur de fonds, il y a besoin désormais d'un rôle politique de l'Europe :

- sur la base de la légalité internationale, des droits des peuples
- pour éviter l'oubli qui serait irresponsable et malhonnête
- dans l'esprit d'un « partenariat » réel : l'occupation coûte très cher au Maroc alors qu'on parle beaucoup d'espace maghrébin, euro méditerranéen, il serait opportun de favoriser l'intégration du Maghreb sur des bases saines et non sur la répression des droits légitimes d'un de ses peuples. Je suis à cet égard convaincue que le peuple sahraoui apporterait beaucoup aux sociétés d'un Maghreb uni.

Les liens humains existent pour travailler à une telle implication européenne. Il y a les ONG qui travaillent sur place, la coordination européenne des comités de solidarité, des initiatives diverses de solidarité et d'échanges, vous tous ici... ; je pense par exemple à l'accueil régulier d'enfants sahraouis pour les vacances.

Alors quoi faire ?

Sur la base de la résolution adoptée par le Parlement européen en mars 2000 et des initiatives de l'intergroupe « Paix avec le Peuple Sahraoui » avec l'accueil par exemple de délégations de solidarité, nous essayons de poursuivre une activité utile.

Je dois dire cependant que des pressions sont exercées à l'intérieur même du Parlement européen, afin que la position officielle de l'institution évolue. De plus, depuis la visite d'une délégation ad hoc du Parlement sur place il y a un an, des Sahraouis ont été réprimés, ont perdu leur travail pour avoir osé témoigner d'atteintes aux droits de l'homme devant la délégation. J'ai à ce propos écrit au Président Pat Cox, pour dénoncer cette situation. Il faut maintenir et augmenter les pressions pour obtenir une réprobation officielle. Agir au sein de l'ONU auprès notamment des 4 membres de l'UE actuellement membres du Conseil de sécurité. Après la présidence par la France en janvier – à laquelle je me suis également adressée – c'est l'Allemagne qui prend le relais. Dans les institutions et dans toute activité citoyenne, chaque geste compte. Chaque geste comptera dans la prochaine période.



Les zones occupées

26.12.2002

La direction du complexe pénitentiaire de Rabat affecte une cellule individuelle à Tamek, qui met fin à sa grève de la faim débutée le 23.

27.12.2002

Les étudiants sahraouis de Rabat organisent un sit-in pour réclamer la libération de tous les détenus politiques sahraouis.

01.01.2003

Le Tribunal militaire de Rabat condamne le jeune Sahraoui Sidi Heiba Hbib, âgé de 16 ans, à un an de prison ferme. Il a été accusé d'avoir déposé une mine devant un convoi militaire des forces d'occupation marocaine.

Ras el Khanfra a été le théâtre de combats intenses entre le Front Polisario et l'armée marocaine, la région reste truffée de mines, qui se déplacent avec les dunes mouvantes.

01.01.2003

Assa

La communauté sahraouie de cette oasis du Sud Maroc a manifesté sa solidarité avec son concitoyen Tamek et tous les prisonniers politiques sahraouis en organisant une journée d'actions.

28.12.2002

En protestation contre la condamnation d'un jeune berger, des étudiants sahraouis ont organisé un sit-in devant la direction des prisons à Rabat.

03.01.2003

Les prisonniers politiques sahraouis Ahmed Nassiri et Salek Bazeid (membres du Forum Vérité et Justice section Sahara), détenus à la prison de El Ayoun, entameront le 13 janvier une grève de la faim préventive de 48 heures. Ils ont annoncé qu'ils recourront à d'autres formes de protestation jusqu'à satisfaction de leurs revendications : le statut de prisonniers politiques et l'amélioration du droit de visites.

07.01.2003

À Assa, un comité d'action pour la libération de Ali Salem Tamek et de tous les prisonniers politiques sahraouis a été constitué.

13.01.2003

Amnesty International a inclus Tamek dans ses « Lettres contre l'oubli » et demande d'écrire au ministre marocain de la Justice. Les représentants des sections locales d'Assa des partis politiques, syndicats et associations culturelles amazighs marocains ont publié à la fin du mois de décembre 2002 un communiqué de solidarité avec Tamek et ont demandé sa libération. Cette démarche n'a pas plu aux dirigeants de ces organisations, qui ont rappelé à l'ordre leur base, qualifiant Tamek d'« ennemi de l'intégrité territoriale marocaine ».

16/18.01.2003

Les étudiants universitaires sahraouis ont organisé à l'université d'Agadir trois journées sur la situation des droits de l'homme au Sahara occidental.

31.01.2003

Le Forum Vérité et Justice Maroc adresse au gouvernement marocain un mémorandum pour la libération de tous les

détenus politiques. Parmi ceux-ci figurent 27 détenus politiques sahraouis.

21.02.2003

Dans le cadre de la campagne du Forum Vérité et Justice pour la libération de tous les détenus politiques, et à son appel, des sit-in ont eu lieu à Rabat et à El Ayoun. Des accrochages ont eu lieu lorsque les forces de police ont voulu disperser le rassemblement.

27.02.2003

Zag (Sud Maroc)

Le jour anniversaire de la RASD des élèves du lycée de cette garnison militaire se sont rendus aux cours en vêtements traditionnels sahraouis. L'administration de l'établissement scolaire leur a refusé l'accès.

10.03.2003

Grève de la faim

Le prisonnier politique sahraoui Ali Salem Tamek, condamné à 2 ans de prison en octobre dernier, entame une nouvelle grève de la faim et appelle à une aide matérielle.

Le Comité préparatoire pour faire la lumière sur le destin des disparus sahraouis, par son président d'honneur Mohamed Daddach, a publié un communiqué de solidarité avec Tamek, dans lequel il demande sa libération et celle de tous les prisonniers politiques sahraouis.

12.03.2003

Salek Bazaid, membre du Forum Vérité et Justice section Sahara, Moussamih Baba et Bourhil Mohamed Lamine, arrêtés le 24 septembre 2002 ont été condamnés à 10 ans de prison ferme. Boughrain Mohamed Lamine a été condamné à une année avec sursis et une amende.

Le procès s'est déroulé sous haute surveillance policière, en présence d'un nombreux public composé de militants des droits humains, de familles de prisonniers politiques sahraouis et de deux avocates espagnoles.

En réaction à ces jugements arbitraires, les étudiants universitaires sahraouis à Rabat ont organisé le 12 mars un sit-in devant le ministère des droits de l'homme et la direction des prisons. À Marrakech les étudiants sahraouis ont fait de même.

Suite à l'apparition de tracts et de drapeaux de la RASD dans toutes les villes sahraouies et celles du sud du Maroc depuis le 27 février 2003, à Tan-tan d'anciens détenus politiques sahraouis ont été convoqués par la police et soumis à des interrogatoires. Leurs maisons ont été perquisitionnées.

19.03.2003

Ahmed Bachir Ahmed Sbai, arrêté le 2 octobre 2002, a été condamné le 19 mars 2003 à 10 ans de prison pour les mêmes chefs d'accusation que Salek Bazaid, Moussamih et Bourhil le 12 mars 2003.

Le 21 mars 2003 Ali Salem Tamek met fin à sa grève de la faim, il a été reconduit à la prison de Salé.

Il a obtenu satisfaction de ses revendications.

La direction de la prison s'engage à veiller à ce que cessent les intimidations dont il a été victime de la part de gardiens et codétenus.

Intervention de Margot Kessler

Margot Kessler est membre du groupe Socialiste Européen, et Présidente de l'intergroupe parlementaire Européen pour le Sahara occidental

La semaine dernière, nos parlements nationaux se sont rencontrés afin de célébrer les 40 ans du traité de l'Élysée. J'aimerais me joindre au souhait exprimé par le Chancelier Schroeder et par le Président Chirac et espérer que la future Politique Étrangère Européenne sera basée sur la Paix et les Droits de l'Homme.

Nous sommes heureux de partager cette position commune concernant l'Irak mais ce n'est pas le cas en ce qui concerne le conflit du Sahara occidental. Nous espérons tous que, dans le futur, une position Européenne commune sur ce conflit pourra dépasser les intérêts nationaux au bénéfice du peuple du Sahara occidental.

J'aimerais remercier Monsieur Daniel Paul pour cette invitation, qui arrive à la veille d'une réunion du Conseil de Sécurité adoptant une résolution sur le Sahara occidental faisant suite à la présentation du rapport du 16 janvier du Secrétaire Général l'ONU, Monsieur Kofi Annan. Les déclarations françaises au Conseil de Sécurité de l'ONU soutiennent, en général, les efforts du Secrétaire Général de l'ONU de trouver une solution au conflit mais de manière générale, évitent de mentionner que l'origine de ce conflit est un problème politique de décolonisation basé sur les principes de l'ONU d'autodétermination. Ce n'est donc pas juste une question de Droit des Minorités, un « *transfert d'autorité* » ou une simple solution administrative.

Je ne vais vous donner qu'un exemple qui montre que la France empêche l'Europe de parler à l'unisson...

Pendant la Présidence belge au cours du second semestre 2001, le gouvernement belge a proposé aux 15 pays membres une position commune pour le comité de l'ONU sur la décolonisation. Le texte belge rappelait la précédente résolution du Conseil de Sécurité et cela n'a posé aucun problème majeur pour la majorité des États membres de l'Union. Dans cette résolution, le Conseil de Sécurité apportait son soutien à l'envoyé spécial de l'ONU, Monsieur James Baker dans ses efforts d'« *explorer* » ce que l'on appelle la « *Troisième Voie* » tout en maintenant ouverte l'option d'un référendum d'autodétermination.

Alors, le gouvernement français, représenté par le diplomate français M. Fabrice Mauries, a soulevé des objections au sujet du document de la Présidence belge et a proposé un texte alternatif. Ce texte alternatif était apparemment la réponse du Conseil Européen à la question parlementaire du député européen libéral espagnol Isidoro Sanchez Garcia. Un mois après la discussion à New York, le député européen n'a pas reçu de réponse à sa question. Pourquoi ?

Parce qu'à l'ONU, cette question parlementaire a été la source d'un conflit entre les positions françaises et espagnoles sur le problème du Sahara.

Le député européen a appris plus tard d'un journal espagnol que l'initiative française de modifier la position belge dans sa réponse au Conseil était une ruse. Cette « *version* » française de la réponse ne mentionnait qu'une partie de la réponse complète du Conseil de l'Europe au député européen espagnol. Et, à l'évidence, la version française de la réponse n'était en fait que le paragraphe où les 15 « *apportaient leur soutien aux parties en conflit afin d'étudier le projet d'accord-cadre.* »

Cette version française était totalement subjective et ne présentait qu'un aspect de la réponse et omettait la seconde partie de la réponse du Conseil dans laquelle ce dernier mettait l'accent sur le fait que le référendum restait une base pour une solution du conflit. La diplomatie française a essayé avec cette ruse d'apporter son soutien total au Roi du Maroc dans ce conflit mais n'a pas réussi. Grâce à la position du député européen, M. Carlos Morales qui a déclaré à cette réunion vouloir « *La réponse complète au député ou rien* », d'autres États membres tels que le Portugal, l'Irlande, la Suède et la Finlande se sont alignés sur la position espagnole.

Ultérieurement, les représentants de l'Union Européenne se sont retrouvés pour adopter la position commune basée sur le texte belge et la résolution de l'ONU mais le représentant français ne s'est pas présenté à cette rencontre. Aussi, la décision n'a pas pu être adoptée à New York en première instance. Elle le fut plus tard par consensus à Bruxelles.

Aussi, la situation aujourd'hui est la suivante :

La société civile européenne regrette beaucoup que la France, en tant que membre du Conseil de Sécurité, n'accepte pas cette position basée sur la légalité et les faits historiques. Elle empêche également l'Europe de parler d'une seule voix et de lui permettre de trouver une solution juste au conflit. Les sociétés civiles européennes sont également préoccupées par les contrats signés par la multinationale Total Elf Fina dans les territoires occupés. Nous connaissons tous l'opinion et les lois de l'ONU sur ce sujet.

Le gouvernement français devrait suivre l'exemple du gouvernement norvégien et freiner ses compagnies nationales lorsqu'elles investissent dans les territoires contestés du Sahara occidental.

Résumé, le Futur.

À mon avis, la politique étrangère française reflète une vision à court terme et un réel manque de stratégie en ce qui concerne le Maghreb dans son intégralité car elle est basée uniquement sur un soutien total à une **seule option**, qui est celle de l'Autonomie. C'est aussi un profond échec de la politique française car les dynamiques internationales sont basées sur des options à choix multiples qui peuvent ensuite être mises en œuvre en forçant les parties récalcitrantes (en l'occurrence le Maroc ici) à négocier.

Ainsi en résumé on pourrait dire que la France, de ce point de vue-là, joue un rôle bien peu ambitieux pour le futur du Maghreb. Sa position n'est pas en accord avec le rôle de meneur qu'elle aimerait jouer dans la défense du droit international et le respect des droits de l'homme.

Réunion débat à l'Assemblée Nationale: Témoignage

À la réunion qui s'est tenue à l'Assemblée Nationale, des représentants de diverses associations soutenant la lutte du peuple sahraoui étaient présents ainsi que plusieurs parlementaires français et européens (socialistes et communistes), des représentants du Front Polisario, des membres d'associations algériennes.

De nombreuses interventions ont permis de rappeler les conclusions de la dernière Conférence Européenne de Modène et de faire le point de la situation sur le terrain.

Toutes ont montré les difficultés grandissantes des Sahraouis (besoins en aide humanitaire dans les camps, atteintes aux droits de l'Homme dans les territoires occupés, etc.). La situation politique a été bien évidemment l'objet d'une attention particulière. La préparation de la guerre en Irak est considérée comme un facteur nouveau de déstabilisation du monde arabe et plusieurs interventions ont porté sur le rôle et la responsabilité (voire la crédibilité) de l'ONU. Elles ont souligné qu'il ne pouvait y avoir de solution viable que si les accords déjà signés étaient respectés. Chacun des participants a pu entendre que la situation était de plus en plus difficile et tendue.

Il y a une nécessité nouvelle de peser en particulier sur le Gouvernement français.

C'est pourquoi, la tenue d'un tel débat dans l'enceinte même de l'Assemblée Nationale en présence d'élus (députés et sénateurs) avait une importance évidente. À la mise en relation de différents acteurs de la solidarité avec le peuple sahraoui, s'est ajouté le caractère symbolique du rassemblement. Se réunir à l'endroit même où se font les lois de la République peut sans doute donner à notre combat pour la décolonisation du Sahara occidental une force et un écho renouvelé.

Le 2 avril 2003

Pierre Toutain, Gonfreville l'Orcher

17.03/24.04.2003

59^e session de la Commission des droits de l'homme, Genève

Débat général sur le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

28/30.03.2003

Rencontre de familles de disparus, Genève
Malgré l'absence de la délégation des territoires occupés, le programme s'est déroulé comme prévu.

M. Daniel Cohn-Bendit
Coprésident du Groupe des Verts/Alliance libre européenne
Parlement Européen Rue Wiertz Bruxelles

Bruxelles, le 3 avril 2003

Cher M. Cohn-Bendit,

Depuis le 27 mars 2003 le Gouvernement Marocain exerce l'interdit sur une délégation de familles de disparus Sahraouis et des défenseurs des Droits de l'Homme empêchée de se rendre à Genève, où se déroulent les travaux de la 59^e Session de la Commission des Droits de l'Homme.

Les membres de la Délégation – cinq défenseurs de droits de l'homme, et sept membres des familles de disparus sahraouis et le prix RAFTO 2002 Sidi Mohamed Daddach – ont été soumis à des interrogatoires humiliants, leurs passeports leurs billets d'avion, ainsi que des vidéos contenant des témoignages des familles de disparus ont été confisquées, avant qu'ils soient refoulés sans ménagements de l'aéroport de Casablanca.

Cet acte récidive d'interdiction de la libre circulation constitue un acte de violation des droits de l'Homme supplémentaire, et atteste en tout cas de l'aggravation de la politique de répression de l'état marocain dans les territoires du Sahara occidental qu'il occupe illégalement.

Alors que le monde a les yeux tournés vers l'Irak, le gouvernement marocain multiplie les actes répressifs à l'endroit des populations sahraouies : procès iniques et jugements scandaleux comme celui récent de trois Sahraouis condamnés à plus de 10 ans fermes, grèves de la faim du prisonnier de conscience Ali Salem Tamek et sa requête pour un traitement digne délibérément ignorée de l'occupant marocain... etc. Et aujourd'hui l'interdiction de sortie faite à 13 personnes sahraouies qui défendent les mains nues le respect de leurs libertés et de la dignité humaine.

Cette politique à l'égard des libertés témoigne si besoin était, des obstacles que ne cesse d'ériger le Maroc devant la voie pour une solution juste et pacifique conforme au Droit International du conflit du Sahara occidental.

Aussi nous vous adressons cet appel véritable SOS, en vous demandant d'intervenir en toute urgence auprès des autorités marocaines pour exiger d'elles: Le respect des droits humains de toutes ces personnes, pour que ces hommes et ces femmes recouvrent immédiatement leur liberté de mouvement et de circulation et donc pouvoir se rendre immédiatement à Genève où siège la Commission des Droits de l'Homme, et pour que leurs passeports et leurs effets leur soient restitués.

Comptant sur votre attachement aux valeurs de liberté, de justice et de démocratie, je voudrais croire que cet appel pressant puisse être entendu.

Haute considération,

Mohamed SIDATI
Ministre Conseiller de la Présidence de la RASD



À la rencontre des familles de disparus sahraouis

Genève Suisse

Du 28 au 30 mars 2003

par Isabelle Hachette et Michèle Bunel

C'est à l'Assemblée Générale du Bureau International pour le Respect des Droits de l'Homme au Sahara occidental (Birdhso) qu'il fut décidé, à la demande expresse des familles de disparus sahraouis, et suite à la campagne de libération de Mohamed Daddach, d'organiser cette rencontre.

Cette initiative fut présentée et discutée à la dernière coordination européenne de Modène en Italie. Elle a été retenue et soutenue par l'ensemble des participants. C'est dans ce cadre et à la demande des Amis de la RASD que nous nous sommes rendues à Genève.

La veille de notre départ, stupeur, nous apprenons par Christian Viret, Président du Birdhso, que 6 défenseurs des Droits de l'Homme dont Mohamed Daddach, ex-prisonnier, libéré en 2001 par le Maroc après 23 ans d'emprisonnement Prix 2002 des droits de l'Homme de la Fondation RAFTO et 7 représentants de familles de disparus étaient « interdits » de sortir du territoire marocain. Tous étaient porteurs d'un passeport, d'un visa délivré par l'Ambassade Suisse à Rabat et d'un billet d'avion Aller et Retour. Ces documents leurs ont été confisqués ainsi que leurs affaires personnelles (témoignages, photos, enregistrements vidéo).

Les autorités suisses, des organisations de défense des Droits de l'Homme, des ONG, des élus, (députés, députés européens, Maire), des comités de soutien ont vivement protesté et demandé des explications aux autorités marocaines. À la mission permanente du Maroc auprès de l'ONU, la secrétaire de l'Ambassadeur aurait répondu « *qu'elle ne savait rien, que c'était des affaires internes au Maroc* ». En l'absence de cette délégation, les activités de la rencontre ont débuté comme prévu.



Les contres manifestants pro marocains.

Vendredi 28 mars 2003

Le Vendredi matin, six représentants de familles de disparus (venus des campements) ont été reçus à la Mission Permanente d'Espagne auprès de l'ONU où 6 000 signatures de l'appel Liberté et justice pour les disparus sahraouis ont été remises pour transmission au gouvernement espagnol.

14 heures, place des Nations devant le siège de l'ONU. Il était prévu un rassemblement. Une soixantaine de personnes, sahraouies, parrains marraines, délégations européennes, se sont rassemblés autour de banderoles et pancartes. Un peu à l'écart nous apercevons une quinzaine de Sahraouis... Nous lisons sur leurs pancartes : Victimes du Front Polisario. Stop... surprise... demi-tour. On nous explique que ce sont des Sahraouis pro marocains accompagnés par des membres du Ministère de l'intérieur marocain.

C'est cela la justice au Maroc? certaines personnes peuvent circuler librement et d'autres sont empêchés de sortir du pays.

Pour ces pro marocains, c'est un loupé. On ne pouvait pas lire les pancartes de la route. Pour les passants suisses, c'était une bonne manifestation ! ils venaient grossir nos rangs. Nous décidons ensuite de tourner, pendant un petit moment, autour de la place, comme le font les mères de disparus argentins sur la place de Mai. Dès que nous nous sommes arrêtés, ils se sont mis à tourner à leur tour. Et si nous nous étions mis à danser? c'était ridicule !



Pendant ce temps, quatre représentants des familles de disparus étaient reçus au Comité International de la Croix Rouge (CICR) qui a écouté attentivement leurs témoignages. C'était la première fois que ces familles s'adressaient auprès de telles instances et rendre compte en direct de leur impossible deuil. Cette journée s'est terminée par un repas préparé par des associations genevoises.



Samedi 29 mars 2003

11 heures, Au jardin des disparus de Meyrin (Ville à 20 km de Genève) cérémonie à la mémoire de tous les disparus Sahraouis au Sahara occidental et dans le monde. Ce jardin a été inauguré en 2000 c'est le lieu consacré à la mémoire de toutes les personnes disparues dans le monde. De nombreux amis suisses (habitants de Genève et de Meyrin) s'étaient joints à la délégation. Cérémonie très émouvante, lecture de textes de Tahar Ben Jelloun, Chants et poèmes argentins et chiliens interprétés par un chanteur espagnol (je ne suis pas sûre de sa nationalité) accompagné de sa guitare.

Tous les intervenants : Coprésident de l'Association « Jardins des Disparus », Christian Viret du Birdhso, un représentant des familles de disparus, un Conseiller Administratif de la Ville de Genève, M^{me} Madeleine Bernasconi Maire de la Ville de Meyrin, ont assuré aux familles de Sahraouis disparus tout leur soutien.

Après un repas pris en commun, quartier libre jusqu'au prochain rendez-vous. Mais, nous n'avions pas envie de faire du tourisme dans cette belle ville de Genève. Nous étions soucieuses. En effet Christian nous avait appris via une dépêche de la Map que le programme des pro marocains vus devant l'ONU était un copié collé du notre.

18 heures, Débat témoignage à l'Université de Genève « Pour la disparition de la disparition forcée au Sahara occidental ». Nous avons raison d'être inquiètes les Marocains étaient bien là. Arrogants, provocateurs ils avaient déposé sur les sièges leur propagande sur la violation des Droits de l'Homme dans les camps de Tindouf. Belles brochures, papier glacé, images en couleur. Quel luxe comparé aux simples, mais, combien précieuses, photocopies, qu'ont réussi à nous transmettre nos treize Sahraouis restés au Maroc. Il y a 2 ans, dans les mêmes circonstances, des listes de disparus avaient été confisquées. Cette fois ils ont été très prudents.

M. Andreu de la Commission Internationale des juristes n'est pas intervenu sur un plan juridique, il a préféré mettre l'accent sur la disparition. La disparition : terrorisme d'état, disparition : crime parfait ni mort, ni vivant. La disparition est la violation des droits de l'homme la plus sophistiquée. Qui est la victime ? le disparu bien sûr mais aussi : la famille, les amis, les collègues, la Société elle-même (sur grande échelle). C'est le combat des familles qui fait avancer les choses. Sept pays d'Amérique du Sud ont reconnu la disparition forcée. Réclamons soit la libération des prisonniers, s'ils sont vivants, ou donner la dépouille aux familles s'ils sont morts pour que celles-ci fassent leur deuil. Combattons pour obtenir une convention.

C'est à la fin de l'exposé d'Affifa Karmous de France Liberté sur les témoignages dans les territoires occupés par le Maroc que les pro marocains interviennent de façon très agressive, interrompant les invités à tout moment, Quel manque de savoir vivre ! J'ai cru qu'ils allaient en arriver aux mains. Heureusement Madame Perregaux qui menait ce débat resta très calme.

Madame Masse Simon est intervenue au nom d'Amnesty International. Elle s'est dite « très préoccupée sur le sort des populations dans les territoires occupés et au Maroc ».

Puis par téléphone, toute la salle a pu entendre le message de lutte de Sidi Mohamed Daddah toujours bloqué au Maroc. Moment très fort, plus un bruit, chacun retint son souffle et la salle entière se



Le scandale de la disparition

Où sont-ils ces disparus ? Depuis 27 ans, depuis que le Maroc occupe le Sahara Occidental qui était le Sahara Espagnol, des centaines de disparus survivent ou meurent dans les bagnes marocains, les informations étant difficiles à obtenir, leur nombre exact n'en est pas connu : le BIRDHSO a repris les chiffres de l'AFAPREDESA (Association des Familles de Prisonniers et Disparus Sahraouis) soit 526 noms ce qui représente 1 % de la population sahraouie recensée en 1974 (si l'on compare avec les USA cela représente 2 millions de personnes). Ce système de disparitions forcées est une véritable politique de terreur qui a prévalu au Maroc pendant les années de plomb est équivalent à un terrorisme d'état.

La violation la plus grave des droits de l'homme, la plus sophistiquée qui ne laisse aucun droit à la victime. Alors, à l'exemple des « Mères de la Place de Mai » d'Argentine le mot d'ordre de lutte est :

« jusqu'à ce qu'on les retrouve »

Isabelle Hachette



La Commission des Droits de l'Homme des Nations Unies reçoit les Sahraouis

Le mercredi 2 avril, les délégations des familles, l'Apafredesa et le Birdhso ont été reçus par la Commission des Droits de l'Homme. Pour quelles requêtes ?

– Pour exiger du Maroc la libération immédiate de tous les disparus en insistant sur les déclarations du Secrétaire Général à ce sujet dans de précédents rapports.

– Pour demander la création d'une commission d'enquête et la participation à cette enquête du rapporteur spécial sur les disparitions forcées.

– Pour demander la protection des familles de disparus contre toute intimidation ou mauvais traitement.

– Pour obtenir le droit de visiter les centres de détention des disparus.

Isabelle Hachette



Au Mans : La ville et le Comité de la Sarthe reçoivent Ella Fatimatou les 5 et 6 avril 2003

Ella Fatimatou cherche son père depuis 1975. Elle est venue à la rencontre des Manceaux, des élus du Mans pour témoigner, toujours. Isabelle Hachette de retour de Genève a piloté cette rencontre.

Madame Dominique Niederkorn, maire adjointe chargée des relations internationales, a redit la solidarité de la ville du Mans, de ses habitants de ses élus avec les Sahraouis. Elle a souhaité que Le Mans, lieu désormais ancien et symbolique du soutien à la cause sahraouie, devienne point de rencontre entre des membres de la société civile marocaine et de la société civile sahraouie et qu'ainsi de premières discussions s'engagent et qu'un avenir possible se dessine.

Deux responsables mancelles de la section Sarthe d'Amnesty International étaient présentes ce vendredi 5 avril. Des échanges fructueux se sont établis entre les uns et les autres, la section Sarthe d'Amnesty ayant dès les années quatre-vingt essayé de retrouver la trace, en vain, de plusieurs disparus sahraouis. À noter dans la dernière publication d'Amnesty France, un article consacré au Maroc et à la situation au Sahara Occidental.

leva pour applaudir vivement ce militant symbole. En fait, il s'adressait au nom du groupe retenu à Casablanca. Ils nous remerciaient du soutien apporté aux familles de disparus et ils nous assuraient qu'ils continueraient la lutte « jusqu'au dernier ».

Autres moments forts, le témoignage des familles de disparus : un jeune sahraoui commença, en français à nous parler des circonstances de la disparition de son père. On le sentait troublé, tendu. Il continua en espagnol puis arabe de plus en plus difficilement et finalement il se mit à pleurer. Fatimatou, fille de disparue et une femme de disparu, se mirent à pleurer à leur tour. C'est Adelselam qui lira le témoignage. Quelle tragédie pour ces familles de rester dans l'ignorance du sort d'un de leurs proches.

Dimanche 30 mars 2003

9 heures, Maison des Associations. Rencontre avec les familles des disparus sahraouis : perspectives et résolutions. Nous n'avons pas eu l'opportunité de rencontrer les familles des disparus que nous parrainons. Mais il n'est pas impossible que le Birdhso en réunissant le maximum d'informations retrouve avec davantage de précision chacune des familles et organise des retrouvailles avec les parrains et marraines.

En dépit des obstacles, cette rencontre a été un beau succès et nous sommes revenues plus déterminées que jamais. Le Comité de Jumelage de Gonfreville l'Orcher va développer la campagne de parrainage et inviter la semaine suivante une des filles de disparu. Cette personne se rendra également au Mans. Sa présence donnera l'occasion d'adresser une protestation vigoureuse auprès des Nations Unies dénonçant le blocage de la délégation des familles de disparus au Maroc.

À noter aussi, la présence à Genève d'une délégation d'Albi.

Comité de la Sarthe et le collectif Terre Humaine

Depuis de longues années déjà le Comité de la Sarthe est membre du collectif Terre Humaine qui regroupe diverses associations de solidarité internationale et de défense des Droits de l'Homme. Cette structure permettait à chaque association de présenter auprès des autres ses propres actions mais donnait aussi l'élan nécessaire à chacun pour des actions collectives :

- Aide à la mise en place d'une boutique Artisans du Monde.
- Semaines de sensibilisation dans les écoles et collèges sur le thème « Éthiques sur l'étiquette » « *Se nourrir tous, se nourrir mieux* ».
- Participation aux semaines de solidarité internationale.

Depuis 2001 ce collectif s'est donné comme objectif la mise en place d'une « Maison du citoyen pour une terre humaine ». Après 20 années de contacts et de réunions de travail avec la municipalité du Mans le projet va se concrétiser.

La Mairie du Mans fournit l'espace (environ 200 m²) pour un loyer symbolique. L'annonce de la mise en place de cette Maison a d'ores et déjà pu être faite :

- En octobre lors de la fête du livre où le collectif occupait une « tente » avec exposition et ventes de livres.
- En novembre où l'Association des Amis de la RASD occupait l'un des 14 chalets mis à notre disposition au centre ville par la municipalité lors de la Semaine Internationale.

Mais c'est en septembre 2003 qu'il y aura inauguration du local comportant :

- Un centre de documentation
- Une salle technique
- Un lieu d'exposition

Un outil donc que nous devons contribuer à faire vivre mais qui peut se révéler précieux pour des actions de sensibilisation et d'information.

Comité Limousin de solidarité avec le Peuple Sahraoui

Le Comité Limousin de Solidarité avec le Peuple Sahraoui (CLSPS) soutient un peuple qui se bat pour son indépendance, pour la liberté et la démocratie et, malgré les pires difficultés de la guerre, de l'occupation et de l'exil, pour l'école obligatoire et la formation de ses enfants, pour l'émancipation et le droit des femmes. Cette association, dont le siège est à Limoges, a une vocation départementale et régionale. Elle regroupe plus de 120 adhérents des trois départements limousins. Elle s'est assignée une double mission, d'information et de solidarité.

Pour la 5^e année consécutive, nous nous apprêtons à recevoir un groupe de 15 enfants âgés de 8 à 12 ans, venus des campements de réfugiés du grand sud algérien. Ils passent 2 mois en limousin et, pendant la journée, ils sont accueillis au mois de juillet par la Ville de Limoges au centre aéré du Mas Eloi, puis au mois d'août par la Ville de Saint Junien au centre de loisirs du Châtelard. Bientôt, sans doute, la ville d'Ambazac contribuera dans les mêmes conditions. Le soir et pendant les week-ends, ils sont hébergés dans des familles d'accueil bénévoles de Limoges, Saint Junien, Boisseuil, Eyjeaux, Solignac, Ambazac...

Nous leur permettons ainsi de fuir un peu la chaleur insupportable de l'été saharien sous la tente. Ils bénéficient d'un bilan de santé, de contrôles radiologiques et ophtalmologiques et des soins médicaux nécessaires. Nous leur offrons nourriture et vêtements mais surtout notre amitié et l'assurance de notre solidarité active.

Le CLSPS se réunit le premier mercredi de chaque mois au Centre Associatif Charles Silvestre à Limoges, de 20 h 30 à 23 heures. L'ordre du jour de ces réunions mensuelles est traditionnellement organisé autour des trois points suivants : actualité internationale, actualité locale et solidarité, rapport des commissions spécialisées, en particulier « *Information et conférences* » et « *accueil des enfants* ».

L'actualité internationale est principalement alimentée par les informations en ligne fournies par « *www.arso.org* » et « *Sahara Presse Service* ». La discussion est éventuellement nourrie par la presse française et internationale malgré sa pauvreté endémique sur le sujet. Actuellement, les violations journalières des droits de l'homme par le royaume du Maroc, envers les populations sahraouies des territoires occupés, constituent l'essentiel de nos discussions.

Quelle image misérable donne de lui même le pouvoir marocain lorsqu'il est obligé d'entraver physiquement des familles dans le malheur et des militants à peine libérés de geôles moyenâgeuses, en les privant de leur droit à une libre circulation. Quelle image méprisante donne de lui même ce pouvoir marocain qui se prétend en voie de démocratisation, qui cherche à attirer des touristes européens en cachant la misère, la corruption, l'analphabétisme, derrière des murs pudiques, mais qui ne peut s'empêcher de terroriser les populations sahraouies, de persécuter les militants des droits de l'homme, arrestations arbitraires, séquestrations, confiscations de biens et de documents, sous prétexte qu'ils ont parlé à un journaliste, répondu à une interview, rencontré des membres de l'Organisation des Nations Unies. Il faut qu'elle soit bien protégée, au plus haut niveau du Conseil de Sécurité des Nations Unies, cette monarchie marocaine riche du commerce de la drogue et de la misère de son peuple, pour se permettre cela en toute impunité, en ignorant avec arrogance le droit international, en reniant sa propre signature des accords de paix, en refusant avec mépris le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

L'actualité locale concerne le plus souvent nos propres activités liées à l'organisation de manifestations destinées à l'information et la sensibilisation de nos concitoyens ainsi qu'au financement de l'accueil des enfants sahraouis. En ce début d'année 2003, nous avons organisé deux soirées de solidarité. Un dîner débat nous a permis d'accueillir une centaine de convives autour d'un tagine de poulets de ferme au citron, particulièrement bien cuisinée par quelques militants et militantes de notre comité. L'animation musicale, qui a été très appréciée, était assurée bénévolement par les « *Dystonic's* ». Merci encore, Messieurs, pour votre talent et votre solidarité. Une deuxième soirée, un mois plus tard, a fait salle comble en l'église de Boisseuil. En première partie, les enfants de l'École de Musique Communale jouaient pour les enfants sahraouis sur leurs instruments favoris, piano, accordéon, guitare, saxophone. En deuxième partie, la jeune chorale de Boisseuil, « *Les compagnons du roseau* », dans une prestation pleine de promesses, puis la chorale plus aguerrie, « *Symphonia* », de Isle-Condât ont ravi l'ensemble des participants avant de terminer, ensemble, par des chants à la gloire de la liberté et de la paix. Dans les semaines qui viennent, avant l'arrivée des enfants sahraouis, diverses réunions de sensibilisation sont prévues, en particulier le samedi 24 mai prochain, une journée non stop, avec exposition, diaporama, forum, est organisée en collaboration avec les associations de parents d'élèves des écoles d'Eyjeaux.



Photos prises par El Mehdi Marzat lors de l'accueil des enfants sahraouis par l'inter CE de Bordeaux dans le cadre du festival des « Nuit atypiques » de Langon en août 2002.



Quand l'engagement conduit vers l'engagement...

par Christian Hogard

L'Opération Sirocco 2003 associée à l'Opération Trousseau pour des Enfants Réfugiés Sahraouis connaît une effervescence dans l'agglomération Dunkerquoise qui dépasse les prévisions des organisateurs que sont les Éclaireuses, Éclaireurs du Groupe Paul Émile Victor de Loon-Plage (Eedf Pev), et l'Association de Prévention pour une Meilleure Citoyenneté des Jeunes, (Apmcj) puisque cette opération mise en place dans le contexte difficile que vit actuellement le monde avec la guerre en Irak. Elle a eu dans un premier temps quelques difficultés pour son démarrage. S'appuyant sur la Semaine de l'Engagement mise en place par Monsieur Luc Féry, Ministre de l'Éducation Nationale, les responsables du Groupe Paul Émile Victor, Martine, Magalie, et Christian ont mis les bouchées doubles dans les établissements scolaires de Gravelines et de Loon-Plage.

Force est de constater, que leur message n'est pas resté lettre morte, bien au contraire et qu'à ce jour l'engagement pris non seulement par tous les élèves du Collège de Loon-Plage, mais aussi et surtout par la Direction, les Enseignants et des élèves du Collège de Gravelines Pierre et Marie Curie. Non seulement content de se coller au projet et à l'organisation entendent être de véritables locomotives dans l'agglomération Dunkerquoise.

Un groupe d'une vingtaine de jeunes venant de différentes classes de l'établissements se sont engagés à mettre tout en œuvre afin d'accueillir dans de bonnes et d'excellentes conditions les enfants venant des campements de Tindouf. Au cours d'une réunion, qui s'est tenue dans l'établissement, Christian Hogard, Responsable du Groupe Des Eedf Pev de Loon-Plage et de l'Apmcj s'est pour sa part engagé à apporter toutes les informations concernant non seulement les problèmes liés aux campements, mais aussi à l'aide humanitaire liés à ces campements Sahraouis.

Sirocco c'est qui ? Sirocco c'est quoi ?

Tout d'abord, c'est une opération de sensibilisation afin de mieux faire connaître et entendre la cause du peuple Sahraoui. Sirocco 2003 c'est aussi une interpellation des médias, des élus des villes mais aussi et surtout des parlementaires, sans oublier bien entendu le gouvernement et le Président de la République et bien sûr aujourd'hui ça se discute et tout se concrétise autour de cette belle aventure.

La campagne de sensibilisation porte ses fruits et nombreux sont ceux qui s'y accrochent. Aujourd'hui on sensibilise, en Août, on agit et pour cela on peut faire confiance aux Éclaireurs de Loon-Plage du Groupe Paul Émile Victor qui sauront faire. En deuxième partie à compter du mois de mai, nous allons contacter les villes qui voudront bien accueillir Sirocco 2003. Si toutefois pas très loin de chez vous, vous sentez passer ce vent chaud venu du désert, venez nous rejoindre et vous verrez comme on vit bien ensemble avec nos différences...

Le vent Sirocco s'arrêtera durant trois semaines (du 4 août au 25 août) à Couteron près d'Aix-en-Provence où là spectacles, loisirs, activités sportives et culturelles seront au programme pour cette belle aventure. Vous allez alors vous en rappeler ! Alors, vivement que les petits enfants arrivent chez nous, ils nous manquent énormément et nous espérons vivement qu'ils seront nombreux cette année pour vivre cette belle et grande aventure qu'est Sirocco 2003. (Contact, Christian Hogard au **06 03 97 27 59**)

Soirée couscous avec l'Apaps

Le 8 mars 2003, à Palaiseau, l'Apaps a organisé une soirée Couscous. Toutes les personnes (85) venues à cette festivité sont reparties enchantées pour le délicieux repas et par l'ambiance. Nous tenons à remercier notre cuisinière Françoise qui est venue nous aider, bénévolement, et qui a concocté ces délicieux plats. Grâce à l'argent récolté, ajouté à celui des autres activités déjà effectuées, nous pouvons, cette année, accueillir, en vacances au mois d'août, cinq enfants sahraouis.

Soirée remue-méninges à Roussillon (Isère)

par Olivier Perriolat

Vendredi 28 février, Régine Villemont, Lucienne Pascutto, et Mohammed Habiballah sont venus présenter la cause sahraoui à Roussillon (Isère). Organisée conjointement par l'association **Akuete*** et la commission culturelle du Cie de l'usine Rhodia, cette soirée remue-méninges s'est inscrite dans la continuité des précédentes conférences sur l'histoire coloniale et la politique africaine de la France...

Après une large présentation (historique, géographique, politique.) du contexte concernant le Sahara occidental et le peuple sahraoui, une discussion avec la salle a eu lieu. La question de l'actuelle absence de « *visibilité médiatique* » et l'oubli de la cause sahraoui a été posée par les plus âgés des militants et élus présents qui avaient pu soutenir le Front Polisario dans le cadre des luttes de libération des années soixante-dix. Ces questions d'un droit international capable de défendre les plus faibles et de l'autodétermination des peuples ont alors résonné de manière forte dans les circonstances contemporaines de la guerre en Irak. De la même manière, le problème de l'opacité des rapports entre la France et le Maroc a aussi confirmé l'oubli des Sahraouis derrière les grands intérêts économico-politiques et certaines relations particulières entretenues notamment par le tourisme.

Régine Villemont a insisté pour inscrire cette question dans le cadre du temps long nécessaire à toute analyse historique et a témoigné sur tous les enrichissements procurés par son engagement personnel comme secrétaire générale des Amis de la RASD auprès d'un peuple en exil et en lutte.

Se présentant comme marocain et sahraoui, un jeune homme a fait un témoignage émouvant sur l'ignorance d'une certaine partie de sa propre histoire. Mohamed Habiballah l'a encouragé à développer cette recherche sur ses racines et l'histoire de son peuple. Enfin l'évocation de l'accueil d'enfants sahraouis en France depuis 22 ans a permis à Lucienne Pascutto d'attester de la gaïté, de l'intelligence et capacité d'adaptation de ces enfants ambassadeurs d'un peuple opprimé et porteur d'une admirable culture. La soirée a continué autour d'un repas permettant de créer des contacts et relations que l'on espère durables et fructueuses...

Un comité des Amis de la RASD se crée en Aquitaine

Suite aux relations créées pendant la venue d'enfants sahraouis en Aquitaine durant l'été 2002 grâce aux Guides de France (Mont de Marsan), au centre Dupaty (Bordeaux), au centre de loisirs de Verdélais, aux Nuits Atypiques de Langon et à diverses initiatives (notamment d'agents de comités d'entreprises) et voyages au Sahara occidental, un petit groupe de militants du Bordelais ont décidé de composer un Comité Régional (Aquitaine) des Amis de la RASD.

Pour cette année 2003, ce comité travaille à un nouvel accueil d'enfants sahraouis pour l'été prochain. Un groupe de dix jeunes sahraouis restera effectivement sur la région Aquitaine avec un premier accueil par les Guides de France, qui renouvelle ainsi l'opération, dans les Landes et un deuxième séjour pris en charge par l'inter CE (CMCAS, Connex, Caisse des Dépôts et Consignation, SNCF) de Bordeaux pour la première fois. Pour ces enfants sahraouis, ce sera l'occasion de visiter divers lieux de la Région (Pyrénées, campagnes, villes, océan.), de rencontrer des enfants français et de participer aux activités des différents centres les accueillant. Enfin, le comité régional prépare la venue éventuelle en Aquitaine du groupe de musique sahraoui Mariem Hassan et Leyoad pour la fin de l'année 2003.



***Créée en 1991, Akuete est une association qui développe des actions de solidarité et des échanges culturels entre l'agglomération de Roussillon (Isère) et le canton d'Afagnan au Togo. Depuis cette date, elle organise différentes activités tant en France (Région Rhône-Alpes surtout) que sur le canton d'Afagnan.**

Les principales réalisations sont, l'échange régulier avec des collaborateurs togolais sur le programme général (soutien aux initiatives d'Akuete sud...); l'envoi de plusieurs containers de matériels divers, livres et fournitures scolaires; des voyages de travail au Togo de membres de l'association; des voyages en France d'amis et partenaires togolais (un enseignant, un sculpteur, deux potières, deux médecins); la construction d'une bibliothèque sur la commune d'Afagnan, l'échange et le soutien à une coopérative de potières togolaises; de multiples initiatives de sensibilisation et d'information en milieu scolaire, centre de loisirs, centres sociaux, salons, bibliothèques... l'organisation et la participation à différentes manifestations (conférences, soirées remue-méninges, expositions, concerts, marchés, fêtes); l'étude d'un projet de coopération décentralisée Sud/Nord; la rédaction d'un journal trimestriel d'informations (Akpakpa)

**Contacts : Nathalie 06 87 53 85 46 Olivier 06 83 24 61 73
Patrick 06 12 26 60 42**



**Ne manquez pas de soutenir
la lutte du Peuple sahraoui
en participant en France
aux activités de l'Association
des Amis de la RASD,
en soutenant ses initiatives
par une adhésion
et un abonnement au journal.**

« *Lettre à mon frère Marocain* »
de Fadel Ismaïl est disponible sur
<http://www.arso.org/lettrefad2.htm>

**Découvrez
tous les anciens numéros
de Sahara Info sur internet.**
<http://www.sahara-info.org>

Sahara Info

Bulletin de l'Association des Amis de la RASD

356, rue de Vaugirard 75015 Paris

Secrétaire générale : **Régine Villemont**

Directeur de la publication : **Francis Jacob**

Responsable de rédaction : **Régine Villemont**

Comité de rédaction : **Régine Villemont,**

Philippe Riché, Marc Hermange, Gaele-Anne Dolz,

Ali Omar Yara, Matthieu Liégeois.

Photographes : **Ali Omar Yara, Michelle Bunel,**

Isabelle Hachette, El Mehdi Marzat.

Mise en page : **Matthieu Liégeois**

imprimé par **Gonfreville l'Orcher**

mai 2003 « dépôt légal » n° 121

prix de l'abonnement : 14 euros

numéro de commission Paritaire : 1 105 g 58229

Abonnez-vous, 4 numéros par an pour 14 €

Recevez toute l'actualité du peuple sahraoui !

Adhésion 2003 : 14 €, 22 € ou 66 €

Devenez un ami de la RASD

Envoyer vos coordonnées et votre règlement à

(pensez à séparer l'adhésion et de l'abonnement)

CCP 19303 94 K PARIS

AARASD BP 251 75227 Paris CEDEX 05

Le Comité de Jumelage de Gonfreville l'Orcher a dix ans ! Histoire d'une rencontre

En avril 1993, à la suite d'une sollicitation de notre Maire, Marcel Lemignot, nous sommes une vingtaine de personnes à découvrir le projet d'accueil de dix enfants Sahraouis. Ce projet ne peut se réaliser sans vous, nous dit-il ! L'engagement est pris et les participants s'engagent à accueillir les enfants mais nous nous interrogeons, nous voulons en savoir plus.

La rencontre avec Mahmoud Del Al est déterminante dans notre engagement, ses explications, son souci de nous faire découvrir la cause, cette cause qu'il défend de tout son être, sont autant d'éléments qui font que l'attente de ces enfants est longue, puis ce jour arrive.

Bien sûr, la langue est un frein, mais leur gentillesse, leur capacité d'adaptation nous font craquer. Et ce sera de même pour les années suivantes et les nombreux gonfrevillais qui nous aideront dans ce domaine.

C'est le début du soutien que le Comité, la ville avec en fer de lance, son Maire Jean Paul Lecoq, tous ensemble nous soutenons la cause juste du peuple Sahraoui.

Après plusieurs délégations dans les campements, après neuf années d'accueil d'enfants, de conteneurs envoyés, de la signature d'un jumelage dès la première année, de notre participation à toute initiative qui peut apporter à cette cause, c'est aujourd'hui le lancement d'une opération de parrainage pour les prisonniers et disparus Sahraouis.

Dix ans d'activité du Comité, dix années de soutien au peuple Sahraouis, dix ans de collaboration avec l'Association des Amis de la RASD.

**Monsieur le Secrétaire Général
de la Commission Nationale Française pour l'Unesco
Place Fontenoy 75007 PARIS**

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai pris connaissance, dans la lettre d'informations n° 16 de janvier 2003, du séminaire qui se tiendra à Rabat sur le dialogue Euro Arabe, que la Commission Nationale Française pour l'Unesco met en place, dans le but d'améliorer la qualité de l'éducation pour apprendre à vivre ensemble.

En ma qualité de Maire d'une ville adhérente à l'Association Française des Communes, Départements et Régions pour la Paix (AFCDRP) jumelée avec un campement de réfugiés sahraoui et signataire de la charte avec l'Unesco, pour une culture de la paix, le thème des rencontres que vous annoncez me sensibilise particulièrement puisqu'il fonde ses travaux sur une meilleure connaissance des sociétés européennes et arabes pour avancer dans la voie d'un meilleur dialogue.

Je ne doute pas de l'attention particulière que les experts qui mèneront ces travaux porteront à l'ensemble des éléments culturels, économiques et politiques qui pèsent sur la qualité du dialogue entre les peuples.

Cependant, du fait de mes relations privilégiées avec le peuple sahraoui, je tenais personnellement à témoigner des entraves que constitue la situation du peuple sahraoui pour trouver dans le Maghreb ces bonnes conditions de dialogue.

Tant que se poursuivra l'occupation du Sahara occidental et l'exploitation illécite de ses richesses par le Maroc autant que par des sociétés européennes, il me semble que notre bonne volonté à tous, de voir le dialogue s'améliorer, sera battue en brèche et nos efforts risquent d'être vains.

Il me tenait à cœur de vous faire part de ma réflexion avant que ne s'ouvre ce colloque et je vous remercie de l'attention que vous y porterez.

Vous souhaitant de fructueux travaux, je vous prie de recevoir, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma haute considération.

**Jean-Paul LECOQ
Maire et Conseiller Régional**